

Prends part à *notre* mission

TECHNICIEN EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE



NATURE DU TRAVAIL

Nous sommes à la recherche d'un technicien en éducation spécialisée pour accompagner les élèves ayant des besoins particuliers. En collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, la personne retenue mettra en œuvre des stratégies et interventions adaptées afin de favoriser leur réussite, leur développement et leur intégration scolaire.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES*

Sous la responsabilité de la direction de l'école et en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, le technicien en éducation spécialisée accompagne les élèves ayant des besoins particuliers, met en œuvre des interventions adaptées, favorise leur réussite et leur intégration scolaire, et contribue à maintenir un environnement propice aux apprentissages.

Pour connaître l'ensemble des attributions et responsabilités liées à ce poste, veuillez consulter le Plan de classification du personnel de soutien.

Intéressé?

POSTULEZ AU :

Service des ressources humaines
Centre de services scolaire du Fer

AFFICHAGE : 26-27-40

30, rue Comeau, Sept-Îles QC G4R 4N2

ou par courriel :

rhumaines@cssdufer.gouv.qc.ca

*Le CSS du Fer se réserve le
droit de faire passer des tests.*

Centre
de services scolaire
du Fer

Québec 

Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse. Le Centre de services scolaire du Fer souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité pour les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques, les femmes et les personnes handicapées. Le masculin inclut le féminin sans discrimination.

TYPE DE CONTRAT

Remplacement 32h

LIEU DE TRAVAIL

École Jean-Du-Nord.

HORAIRE DE TRAVAIL

Du lundi au vendredi.

QUALIFICATIONS REQUISES/SCOLARITÉ

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

ENTRÉE EN FONCTION

Septembre 2026.

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

Direction de l'école.

RÉMUNÉRATION

De 28.43 \$ à 40.92 \$ + 8 % prime de rétention

FIN DE L'AFFICHAGE

Le 11 septembre 2026.